

Conseil d'exploitation « Tourisme » du Mardi 17 janvier 2023 – 15 h

COMPTE-RENDU

Membres présents :

Collège des élus : M. Mickaël KERNEIS, Mme Dorothee GOBBE, M. Patrick BERTHELOT, Mme LE GUIRRIEC MORVAN, M. Raymond POUDOULEC, M. Richard KLEIN, M. Roger LARS, M. Pascal PRIGENT, Mme Marie-Hélène MENU.

Collège des professionnels : M. Yann ROGER, Mme Catherine BERGER-VILLAAMIL.

Quorum atteint : 11 membres présents.

Membres excusés ou absents : Mme Azélie JESTIN, Mme Elodie BUHOT, Mme Monique PORCHER, du collège des élus, M. Alexandre DUBEAUREPAIRE, M. Serge KERGOAT, M. Bernard HULIN, M. Jean-Louis AUTRET (démissionnaire), M. Jean COLIN, du collège des professionnels.

Assistaient à la réunion : Hubert LE BRENN, DGS, Armelle PRIGENT-LEMETAIS, Sabine LE PAPE – KERDOMMAREC, Chrystelle LE BRIS, Sylvie HILAIRET, Sophie SECARDIN.

Mickaël KERNEIS en sa qualité de Président de la Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon Aulne Maritime introduit la réunion.

M. Patrick BERTHELOT en sa qualité de Président de l'OT Communautaire présente ses meilleurs vœux, à l'occasion de ce tout premier Conseil d'exploitation de l'année 2023.

Armelle PRIGENT – LEMETAIS, directrice, Sabine LE PAPE – KERDOMMAREC directrice adj. et resp. de pôle, Chrystelle LE BRIS – resp. de pôle, Sylvie HILAIRET et Sophie SECARDIN en charge de la Régie, présentent et détaillent les différents points.

Ordre du jour :

- 1/ Le bilan touristique 2022
- 2/ Budget 2023 : propositions.
- 3/ Questions diverses

DIAPORAMA EN ANNEXE

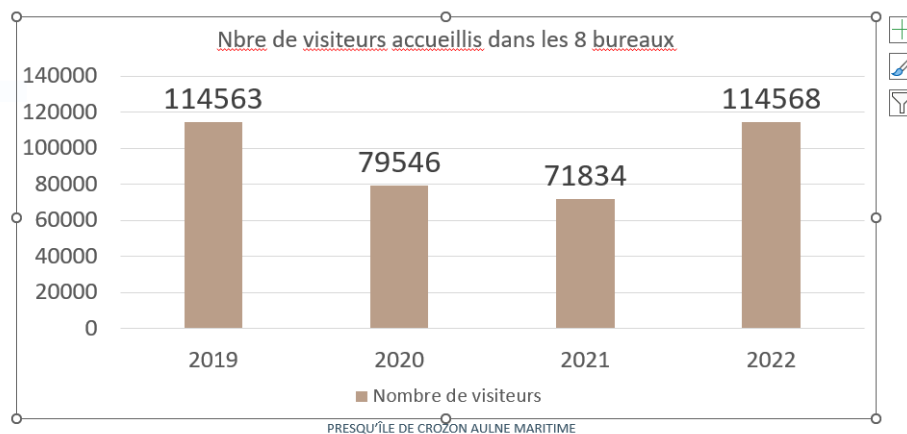
1/ Le bilan touristique 2022

Un bilan complet de l'activité touristique en 2022 est proposé à travers trois types d'indicateurs :

- **1. LES INDICATEURS ECONOMIQUES**
- **2. LES INDICATEURS DE LA FREQUENTATION**
- **3. LES ACTIONS AU QUOTIDIEN**

Parmi les indicateurs de fréquentation présentés, le nombre de visiteurs accueillis dans les bureaux se comprend en nombre de demandes à l'accueil, excepté pour le bureau de Crozon qui dispose d'un compteur à l'entrée.

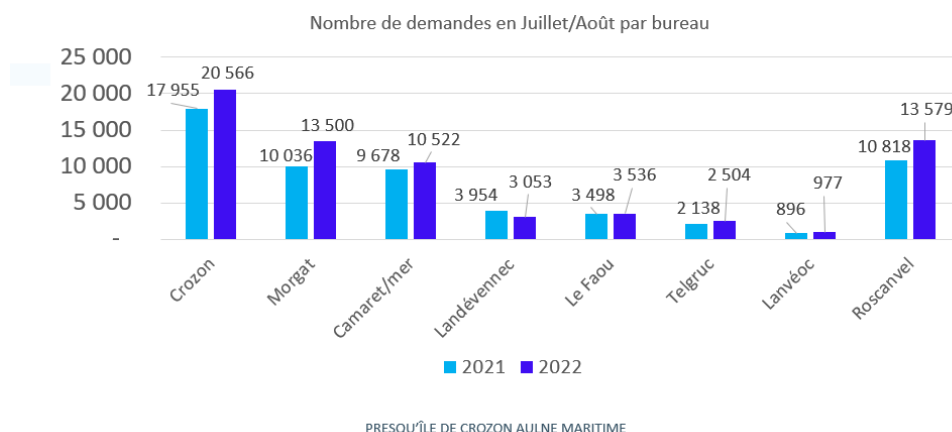
01 LE BILAN - 2. LES INDICATEURS DE FREQUENTATION



Ces indicateurs permettent de mettre en évidence le retour à la normale de la fréquentation de nos bureaux, en comparant 2022 à 2019, avec entre-temps la baisse consécutive à la crise Covid.

Avis du CE : idéalement des compteurs devraient être installés dans l'ensemble des bureaux pour disposer des mêmes indicateurs partout.

01 LE BILAN - 2. LES INDICATEURS DE FREQUENTATION



Avis du CE : ces chiffres sont à nuancer en fonction des horaires d'ouverture, soit une amplitude différente selon les communes concernées.

La synthèse des commentaires et suggestions des visiteurs issus des questionnaires Qualité sont qualifiées d'utiles et intéressants par les membres du CE Tourisme ; exemples :

- Voie verte coupée par la D8
- Pas de bac à marées l'été
- Nombre de bornes de recharge pour voiture électrique satisfaisant
- Manque de signalétique vers Camaret pour rejoindre la voie verte
- Renforcer la signalétique d'interdiction de baignade sur les plages concernées
- Déchets dans le fort du Gouin
- Le TAD ne passe pas malgré des réservations
- Manque global de transports sur le territoire
- Le transrade s'arrête trop tôt dans la saison
- Les horaires des cars ne sont pas adaptés aux randonneurs et aux transrades

- Topo VTT parfait
- Circuit 19 de Roscanvel : balisage effacé ou caché par la végétation
- Absence d'infrastructures pour attacher les vélos
- Renforcer la signalétique d'interdiction d'accès au fort des Capucins

Avis du CE : A faire remonter aux services concernés, notamment à l'occasion du GQD.

Parmi les missions à développer :

- Les visites de locations saisonnières
- Les visites guidées
- Le suivi des partenaires professionnels
- L'évolution de la bourse d'échange

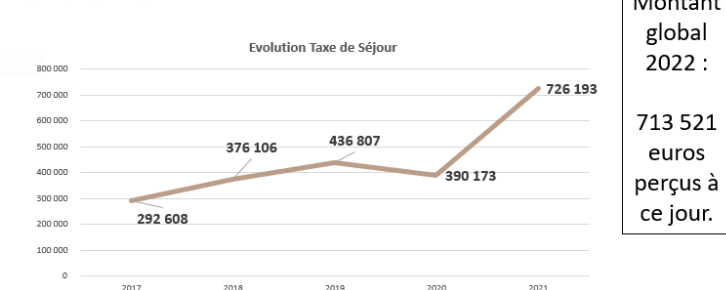
Avis du CE : le Président de l'Office de tourisme propose la constitution d'un Comité de pilotage pour travailler sur l'évolution de l'ancienne formule de Bourse d'échange. Une réflexion sera menée avec un groupe de volontaires afin d'organiser ces rencontres très appréciées des professionnels. Un budget de 1 000 euros y est alloué en 2023.

- ✓ Le nouveau site internet ainsi que le nouveau Guide vacances et hébergements sortiront simultanément fin février. La maquette du guide en préparation va être envoyée à l'issue de ce CE auprès de chacun pour avis et corrections en retour.
- ✓ La réédition de la carte touristique pose problème en termes d'exhaustivité concernant les offres de randonnée présentées sur l'ensemble du territoire. Cette édition est à reconsidérer afin de palier au déséquilibre entre le côté presqu'île et la partie Aulne maritime, pour les circuits proposés à la vente.

2/ Budget 2023 : propositions.

- ✓ Armelle Prigent-Lemétais présente les réalisations du budget 2022 et les projections en fonctionnement et investissement pour 2023.
- ✓ L'évolution du montant global perçu grâce aux reversements la Taxe de séjour reste maintenu au-dessus de 700 000 euros pour la deuxième année consécutive.

Evolution de la perception de la taxe de séjour depuis 2017 par la CCPCAM



Notre objectif : Augmenter cette perception pour financer des aménagements et l'accueil touristique sur le territoire.

Avis du CE : les membres du CE s'accordent sur la nécessité de se donner les moyens humains pour optimiser la collecte de la Taxe de séjour. Accord à l'unanimité pour l'embauche d'une seconde personne.

- ✓ La randonnée est une activité très présente et en attente de développement sur notre territoire en termes d'offres.

Avis du CE : missionner un bureau d'étude à hauteur de 40 à 50 000 euros afin d'évaluer les missions de développement de ces offres auprès des différentes clientèles. Déterminer si cette montée en gamme de l'offre randonnées doit être assumée par l'OT ou par un autre service communautaire

3/ Questions diverses

- ✓ Le service de billetterie SNCF n'est plus proposé aux clientèles de l'Office de tourisme de Crozon à compter de ce mois de janvier 2023, et ce conformément aux constatations de dégradation de service et suite aux échanges précédents lors des CE.
- ✓ M. Berthelot informe les membres du CE du déménagement en cours d'étude du bureau d'accueil de Morgat. L'échéance s'oriente vers 2024 pour occuper le local du Comité de jumelage, à l'entrée du boulevard de la plage, le temps de valider une alternative pour les occupants actuels. Le bureau d'accueil actuel, situé près d'une résidence nouvellement construite, sera démoli par la suite.
- ✓ Information des démissions de Messieurs Stéphane Lacour et Jean-Louis Autret. Un appel à candidature pour les trois collèges vacants va être lancé à la suite de ce CE : collège des restaurateurs, des hôteliers et des hébergements de plein air.

Fin de la réunion à 17h30.